



La feuille de Chou Vert

N°8

Mars 2003

Le journal de la locale ECOLO de Chastre

Editorial:

Avancer, l'œil sur l'horizon

On a parfois parlé d'un « champ de bataille » pour qualifier le gouvernement « arc-en-ciel ». Et c'est vrai qu'un certain nombre de débats internes au gouvernement ont été mis sur la place publique. C'est plutôt positif. La démocratie est gagnante quand les enjeux politiques sont débattus publiquement, quand les choix de société de chacun sont identifiés. Et puis, le moment venu, les décisions, et donc les responsabilités, ont été prises.

ECOLO s'est pas mal débrouillé à partir du peu de place dont il dispose autour des tables gouvernementales. Il y a eu des échecs cuisants, comme l'expulsion des Tziganes par charter, les centres fermés toujours fermés, le report par les libéraux du droit de vote aux étrangers résidents, ... On aurait aussi dû éviter certains aspects de la réforme fiscale qui avantagent les plus hauts revenus et diminuent les marges publiques, réforme à laquelle les verts ont toutefois ajouté des apports positifs, notamment vis-à-vis des PME et du développement durable.

Mais il y a eu de belles avancées. L'exportation de matériel nucléaire, bloquée par Olivier Deleuze à peine entré en fonction en 1999, est aujourd'hui soumise à des conditions strictes, comme la signature de la charte de l'agence internationale de l'énergie atomique, et ... le matériel n'a jamais été livré au Pakistan. Qui a dit que Deleuze avait été roulé dans la farine ?

Le problème des vols de nuit est enfin pris au sérieux aujourd'hui, malgré bien des tergiversations. Tout n'est pas terminé, mais on a avancé sérieusement. Qui a voulu faire croire qu'Isabelle Durant s'était fait dépasser ? On voit enfin clair dans les errements de la gestion passée de la SNCB, de quoi reconstruire du solide, si chacun joue correctement son rôle. Le RER ne roule pas encore, mais il est sorti du congélateur où il croupissait depuis 20 ans. Les travaux commencent cette année.

Les « écobonis » vont enfin pouvoir orienter le consommateur vers des produits conditionnés dans des emballages réutilisables. La Belgique augmente son aide publique au développement pour atteindre en 2010 les 0,7 % auxquels elle s'était engagée il y a une trentaine d'années.

La sortie progressive du nucléaire, producteur de déchets dangereux pendant des milliers d'années, est votée. Parallèlement, les énergies renouvelables sont promues, la production d'énergie verte est fermement encouragée en Région wallonne par José Daras. Les éoliennes commencent à apparaître, et promettent de pousser bientôt comme des champignons. Les énergies renouvelables, c'est aussi un nouveau marché économique ... durable.

La liste serait trop longue à énumérer ici, au-delà de ces quelques exemples. ECOLO a vraiment fait bouger les choses, malgré l'espace trop étroit dont il dispose dans les gouvernements. L'enjeu, aujourd'hui, c'est d'augmenter cet espace, pour davantage de développement durable, solidaire et citoyen.

Proximus nous rapproche tous... de ses antennes !

En cette humide soirée de janvier..., quelque 90 Chastrois ont répondu présents à l'invitation de notre bourgmestre à participer à une conférence-débat au Domaine de l'ONE, sur le thème des antennes relais GSM. Il s'agissait plus particulièrement de l'antenne que Proximus entend toujours installer dans le clocher de l'église de Cortil, au cœur du village et à une petite centaine de mètres d'une école.

ECOLO-Chastre se réjouit de cette initiative citoyenne prise par notre Bourgmestre tout en regrettant, comme lui, que l'opérateur n'ait pas organisé lui-même, dans un souci de transparence, l'information et la consultation de la population concernée.

Pour rappel, M. Jossart avait, à la satisfaction d'une majorité de la population, fait arrêter les travaux d'implantation en s'appuyant sur une absence d'autorisation en bonne et due forme.

Etudes

La cérémonie, comme l'a qualifiée M. Jossart par un lapsus dû sans doute au lieu d'implantation des antennes, a commencé par un exposé de Monsieur Piérart, expert de l'IS-SEP (Institut supérieur de Santé publique). Il s'est voulu rassurant tout en étant forcé d'admettre que d'importantes études sont encore en cours et ne paraîtront que dans quelques années. Il a précisé que ces études ne permettront pas forcément d'écarter tout risque.

Pour ECOLO, en l'absence de certitude, il y a lieu d'appliquer le principe de précaution. Ça ne signifie pas qu'aucune antenne ne doit être érigée, mais qu'il faut le faire en tenant compte de la répartition de la population. Une attention encore plus importante doit être accordée aux plus fragiles : les enfants, les personnes âgées... Respecter la législation ne permet donc pas, aujourd'hui, d'écarter tout risque pour la santé.

Nous retiendrons également que les antennes relais produisent d'autant plus d'ondes électromagnétiques qu'elles sont en communication avec un nombre important d'utilisateurs de GSM.

Rien à dire

Le représentant du Ministre Forêt, Monsieur Pinte, a tenté de faire le point sur la réglementation en matière de permis. Notons que le sujet n'a pas fait l'unanimité parmi les personnes présentes et que nous n'avons pas eu le temps d'entendre les arguments de l'avocat de la commune. Il apparaît néanmoins que la commune n'a rien à dire quant à l'installation d'antennes non visibles. Seul le Ministre Forêt peut accorder ou refuser le permis (classe III). Dans le cas d'un projet d'antenne visible (pylône, poteaux d'éclairage de terrain de football, par exemple), la commune peut refuser le permis d'urbanisme sur base de critères... urbanistiques.

De plus, la conséquence directe du classement par le Ministre Forêt des antennes GSM en classe III est que les autorités communales ne sont plus obligées de procéder à une enquête publique. Donc, seule la vigilance citoyenne permettra de constater des travaux en cours, comme cela s'est passé à Cortil.

Les représentants des riverains et des parents des enfants fréquentant l'école voisine (50m) ont ensuite pu exprimer leurs inquiétudes et leur refus de voir un jour des antennes s'implanter au cœur même d'un village. Ils ont été copieusement applaudis...

La population a pu, à son tour, poser des questions. Il semble évident que l'absence de certitudes a pour conséquence le développement de craintes.



SOIREE D'INFORMATION



LES ENERGIES RENOUVELABLES

Une des réponses aux dérèglements climatiques?
Un espoir pour les économies de demain?
Des réponses concrètes à vos questions

Le JEUDI 20 MARS 2003 à 20H au CAM

Centre d'Animation Marbaisien, rue de la Place 2
Marbais (commune de Villers-la-Ville)

AVEC LA PARTICIPATION DE:

José DARAS, Vice-Président du Gouvernement wallon
Ministre des Transports, de la Mobilité et de l'Energie
Jean-Yves SALIER, Chef de Cabinet adjoint à l'Energie
Thérèse SNOY, candidate d'ouverture au Sénat
Michelle GILKINET, Députée fédérale

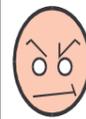
Organisé par les locales ECOLO de
Villers-la-Ville (071/87 69 45)
Chastre (010/65 97 05)
Court-St-Etienne (010/61 17 69)
Les Bons Villers (071/85 39 57)
Sombrefe (071/88 91 66)

Le document est imprimé sur papier recyclé sans chlore. Ne pas jeter sur la voie publique. Cdt Resp. J. Bouillon 03/04/01 1462/08/00/00/00

**Souper
fine fourchette
et
intermède musical**
de la locale ECOLO de Chastre
le samedi 05 avril à 19h30
Renseignements et inscriptions chez:
Valérie Delporte (071/875 320),
Françoise Lemoine (081/613 990)
ou Daniel Ryckmans (010/659 705)



Chou-Vert assuré d'avance pour la prochaine édition du "Temps des Pommes" (si elle a lieu)... De telles manifestations sont trop rares pour ne pas être encouragées.



Chou-Rouge à Jacques Burny qui ne siège jamais au conseil communal et qui préfère que sa chaise soit vide plutôt que de la proposer à un-e suppléant-e.

Perspectives

Aujourd'hui, aucune étude ne peut prétendre que le respect de la norme en vigueur (20,6 V/m) n'entraînera pas des problèmes de santé à moyen ou long terme. A contrario, aucune étude ne semble prouver scientifiquement qu'il faut craindre des effets sanitaires. C'est pourquoi ECOLO prône depuis le début le principe de précaution. Ce principe devrait également guider les opérateurs et les inciter à installer leurs antennes à bonne distance d'endroits peuplés, d'écoles... Si le maillage des cellules avait été conçu avec pour toile de fond un éloignement raisonnable par rapport aux populations, nous ne serions pas confrontés à des situations comparables à celle de Cortil. Mais l'intérêt sanitaire à moyen et long termes fait-il le poids face aux intérêts commerciaux immédiats ?

Jo Graindorge :

Retour de Palestine

L'objectif d'une mission d'observateur civil en Palestine est de se rendre compte sur place de la situation et, au retour, d'informer et de débattre avec le plus de monde possible. Je réunis donc de petits groupes, en parle à tous les partis engagés dans la commune, à des associations. Actuellement, on assiste en Palestine, à une destruction programmée de tout un peuple. C'est le vol de terres (40% du territoire palestinien) ; c'est l'appropriation de l'eau (80%) ; c'est la destruction de milliers d'oliviers et autres cultures ; c'est la colonisation à outrance avec ses corollaires : régime d'apartheid et construction d'un mur de séparation à l'intérieur du territoire palestinien ; c'est la limitation des déplacements – villes bouclées, Gaza coupée en trois – ruinant l'économie ; ce sont les punitions collectives ; c'est la destruction de maisons privées (des quartiers entiers) et de toute l'infrastructure administrative (prison, casernes de police..) ; ce sont des civils tués tous les jours (un civil mort, c'est un terroriste) ... Toute la Palestine est sous régime militaire israélien et sous la coupe des milices privées de colons. Adresse de contact : J.Graindorge, 010/657126 ; e-mail : jgraindorge@wanadoo.be

Biodiversité en pratique

Rappelons l'existence, au sein de notre commune, du groupement Chastre-Biodiversité qui s'est constitué dans le cadre du PCDN (plan communal du développement de la nature sous l'égide de la Région wallonne). Il se propose à la fois une réflexion sur notre environnement ainsi que des actions concrètes sur le terrain. Ainsi, tout récemment, une plantation d'arbres le long de la route s'est effectuée aux XV Bonniers et ce, avec la participation de la Commune et de volontaires, que nous remercions au passage.

Kiss and ride

Toi le beau brun ténébreux qui prends le direct de 6h54 à la gare de Chastre, rejoins moi dans le compartiment non fumeur. NICORETTE
Toi la bombe sexuelle qui se cache dans le Bush, si tu violes sa dame, préserve ses enfants, je t'en serai éternellement reconnaissant. PATRIOT
O toi le grand blond avec des lunettes de premier, tes belles dents me font tellement craquer qu'avec toi j'ai envie de décoller. De te faire perdre le nord durant ce moment me laisse sans voix. LA BELLE ISA

Lasagne au saumon et aux poireaux

En cette fin d'hiver, les seuls légumes que l'on peut encore repérer dans les potagers chastrois sont les poireaux. En plus des délicieux potages qu'ils permettent de préparer, voici une autre façon de les accommoder qui ravira vos convives.

Ingrédients (4 personnes)

8 feuilles de lasagne à cuire
2 petites boules de mozzarella
¾ de l de sauce assez liquide préparée à base de bouillon de légumes (style sauce blanche)
4 beaux poireaux coupés en fines rondelles (mettez le vert aussi), rissolés dans un peu d'huile d'olive et assaisonnés (peu de sel, poivre)
une grande boîte de saumon au naturel ou 4 belles tranches de saumon fumé

Préparation

huilez un plat allant au four et déposez-y alternativement une couche de poireaux, une couche de lasagne, une couche de saumon et ainsi de suite terminez en versant la sauce sur les couches de lasagne et en recouvrant le plat de fines tranches de mozzarella faites cuire au four à 180° environ une heure (le temps de cuisson peut être un peu réduit si vous préparez le plat à l'avance pour donner aux plaques de lasagne le temps de ramollir)
les jours de fête, accompagnez d'un petit vin blanc sec bien frais.
Bon appétit !

Contacteur ECOLO Chastre ?

St-Géry /Gentines: Pierre Philippot (071/87.53.20)
Blamont : Thierry Bivort (010/65.92.99)
Villeroux : Sophie Smolders (010/65.01.76)
Chastre : Daniel Ryckmans (010/65.97.05)
Cortil/Noirmont : Françoise Lemoine (081/61.39.90)

ECOLO a fait plusieurs démarches pour que notre aide aux pays du Tiers monde soit prévue au budget communal. Cette demande a enfin été entendue, non sans quelques discussions au sein même de la majorité, pour la première fois non unanime...

Au conseil communal de janvier, ECOLO a en effet proposé la participation de Chastre au projet de l'Union des Villes et communes visant à créer une collaboration entre une commune belge et une commune du Sud, moyennant une subvention à 90% , et un apport de 10% sous formes diverses. Ce jour là, surprise ! La majorité (largement MR) a sorti de son chapeau une alternative : elle allait soutenir l'initiative du Ministre Michel (MR) pour l'Afrique centrale (Congo démocratique, Rwanda, Burundi). Un projet d'une ONG locale a donc été choisi par la majorité chastroise, on ne sait pas encore lequel ni où... Le responsable de ce dossier, M. Dispa, n'a pas pu en dire plus lors de l'examen du budget.

Bravo : l'opération 11.11.11 est devenue 176.176.176 à Chastre !

C'est ainsi qu'une somme de 1000 Euros a été inscrite au budget ordinaire 2003, ce qui représente 0,017% du budget communal et une somme multipliée par 16 par rapport aux

Débat :

Navettes TEC « domicile-gare » à Chastre ?

Les navettes TEC telles qu'elles existent à La Hulpe amènent les habitants des différents points de la commune à la gare de façon souple, rapide et synchronisée avec les heures des trains. Les TEC Brabant wallon ont procédé il y a quelques mois à une enquête auprès de toutes les administrations communales du Brabant wallon dans le but de répertorier les besoins éventuels en navettes au sein des différentes communes. De sa propre initiative, le Collège a répondu qu'aucune demande concernant la mise en place de navettes ne lui était jamais parvenue, que ce besoin n'existait pas à Chastre et que de toute façon ce service coûtait trop cher...

Les conseillères ECOLO ont amené ce point au conseil communal, s'étonnant qu'aucune personne n'ait été consultée sur cette question, même pas la commission « mobilité ». Elles considéraient en effet qu'il était indispensable d'avoir l'avis de la population. Le Conseil communal leur a opposé une fin de non recevoir.

Si vous souhaitez que la question des navettes en bus TEC de votre domicile à la gare -en relation avec les heures de trains- soit réouverte, faites-le nous savoir.

Si vous manifestez de l'intérêt pour cette question, nous nous engageons à

- organiser une réunion publique en présence des représentants des TEC

et/ou

- transmettre vos demandes au bureau AGORA qui pour l'instant réalise un audit de la commune dans le domaine de la mobilité

Françoise Lemoine

Aménagement du territoire:

Les pieds dans l'eau...

Il n'y a pas que les fêtes de fin d'année qui ont été bien arrosées... Cette année, Chastre en a fait plus d'une fois la pénible expérience. Les gesticulations politico-médiatiques qu'ont connues certaines communes belges peuvent laisser croire que l'inondation est la meilleure amie du politicien: certains nous promettent maintenant de grands travaux qui régleraient tous les problèmes... ou les transféreraient en aval!

Et pourtant... deux règles élémentaires ne permettraient-elles pas d'éviter la plupart des incidents?

Un aménagement écologique du paysage

L'eau qui ne pénètre pas dans le sol s'écoule! Et l'eau qui s'écoule sans rencontrer d'obstacle, s'ajoute à celle qui se trouve plus bas... Au Petit Baty, à Saint-Géry, à la cité Boichamps, à Chastre, à la rue Minique, à St Géry encore, le même scénario s'est répété. Que se serait-il passé dans un paysage où subsistent plus de haies vives, dans des quartiers dont les sols seraient moins pavés, bétonnés, goudronnés? A Chastre, il n'est pas trop tard pour y penser ni pour mettre en place un autre maillage du paysage. Pour que chacun y contribue à sa manière.

Ne pas construire n'importe où

Tout cours d'eau est appelé à déborder... Et si une zone n'est pas inondée, elle peut bien être inondable. Il est enfin question d'établir en Wallonie un cadastre des zones inondables... Il est enfin question d'interdire de construire dans ces zones... Savez-vous qu'à Chastre un tel inventaire avait été fait par la CCAT il y a 10 ans?

Charles Lemaire

Nord-Sud :

Sous l'impulsion d'ECOLO, la majorité change (heureusement) d'avis !

années passées ! Rappelons que l'engagement de la Belgique est de consacrer 0.7% de son PNB à l'aide au développement et que ECOLO, à tous les niveaux (local, régional, fédéral), y consacre 1% de son budget.

Claude Jossart avait annoncé que la commune doublerait son aide quand l'opération 11.11.11 deviendrait 22.22.22. Chaque année, la commune attribue royalement 62 Euros au comité local 11.11.11, et cela alors que les Chastrois, eux, sont parmi les plus généreux du Brabant Wallon. Le Bourgmestre peut l'annoncer fièrement : à Chastre, l'opération devrait maintenant s'appeler 176.176.176 ! Mais ce choix positif pour la solidarité sera-t-il seulement financé par la vente de « pins », ou fera-t-il partie d'une politique communale cohérente, comme ECOLO le demande ?

ECOLO se réjouit donc de cette action et demande que le choix de la majorité soit communiqué aux citoyens, dont nombreux sont originaires de la région d'Afrique concernée par le projet. Nous demandons aussi que ce financement, première étape pour des contacts suivis avec une commune d'Afrique centrale, soit facilité par la mise sur pied d'une commission Consultative de la Solidarité Nord/Sud, regroupant toutes les énergies de la Commune.

Hélène Ryckmans

Coordonnées

Tél :

E-mail :

Souhaite que le dossier navettes TEC soit :

- réexaminé par le Collège
- mis en débat public en présence des représentants des TEC
- transmis au bureau AGORA
- transmis aux TEC BW

autre suggestion :

Un suivi de ce dossier sera réalisé sur base de vos demandes.

Nom :

Rue :

Localité :

Tél. :

Prénom :

N° :

Boîte :

Code Postal :

Courriel :

Désire être tenu(e) au courant des activités d'ECOLO Chastre.

Éditeur responsable:
Charles Lemaire
Rue de Corsal, 59,
1450 Chastre
Tel: 081/61.34.58

<http://www.ecolo.be/chastre>
Pour la version électronique